

## "Osmose" - Immeuble administratif et locatif à Collonge-Bellerive

En 2005, le regroupement des arrondissements d'état civil de 9 Communes, dont Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier, et Vandoeuvres a permis de réunir leurs trois arrondissements de l'état civil, afin d'offrir des prestations plus étendues à leur population en doublant entre autre les heures d'ouverture et faciliter le travail de leurs officiers.

La volonté de la commune de Collonge Bellerive de poursuivre la construction de logements a débouché sur la réalisation d'un immeuble prévoyant, au 1<sup>er</sup> étage et dans les combles, 4 logements en duplex de 3 pièces et demi, ainsi que la réalisation de la surface administrative au rez de chaussée de 170m<sup>2</sup> permettant d'accueillir le regroupement des arrondissements d'état civil.

Le chantier s'est déroulé de juillet 2006 à juin 2007. Il a débuté par la démolition de l'ancienne poste. L'exiguïté de la parcelle délimité par le chemin des Rayes a conduit à certaines précautions lors des travaux de terrassement, notamment par la réalisation d'une paroi gunité en limite avec le domaine public. Le sous-sol a été réalisé entièrement en béton armé, le rez et les niveaux supérieurs ont été bâtis en façade en brique cuite ambiotherme.

Outre le respect des délais, DIREX a dû, en partenariat avec la Commune, s'engager sur le respect du budget. L'opération, à la satisfaction du Maître d'Ouvrage, a engendré des économies substantielles permettant ainsi d'améliorer les prestations intérieures aussi bien dans les logements, que dans les nouveaux locaux de l'état civil. Le Maître d'Ouvrage a pu ainsi améliorer les prestations de finition intérieure, avec des parquets au sol et la réalisation d'un concept décoratif de la partie administrative.

**Maître d'ouvrage :** COMMUNE DE COLLONGE-BELLERIVE.  
**Architecte :** CHRISTINAZ-PENNA  
**Maître d'œuvre :** DIREX. (voir page 30).  
**Économiste et direction de travaux :** DIREX GESTION & CONTRÔLE SA. (voir page 30).  
**Montant des travaux :** 1 725 500 CHF H.T.  
**Surface :** 680 m<sup>2</sup>.

### Entreprises :

- Portes intérieures en bois : ALPNACH SA. (voir page 182).
- Terrassements : ASTRAG SA.
- Carrelages : BAGATTINI SA.
- Systèmes de verouillage : BAUD TAVELLI SA.
- Installation de ventilation : BVB ENERGIES SA.
- Installation sanitaire : CERUTTI SANITAIRES SA.
- Nettoyage du bâtiment : COGENET.
- Installation de chauffage : DÜRLEMANN SA.
- Echafaudages : ECHAMI ECHAUFUDAGES SA.
- Menuiserie bois : FAVOROL - PAPAUX SA.
- Jardinage : P. MAILLEFER.
- Béton, béton armé : MAULINI SA. (voir page 139).
- Chapes : MULTISOL SA.
- Couverture : A. NICOLLET.
- Installations à courant faible : PROTECTAS SYSTEMS SA. (voir page 20).
- Armoires murales, rayonnages, etc... : D. SCHNEEBERGER.
- Installations à courant fort : SEDELEC SA.
- Ouvrages métalliques : SERRURERIE 2000 SA.
- Cloisons amovibles : SOFFITI SA.
- Agencements de cuisine : TEK CUISINES SA.
- Plâtrerie, peinture : TOSO P & M SUCC.
- Charpente : A. TROLLET SARL.
- Photographie : Fabrice PIRAUD ©.

